

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (Rev. 7)

LuxaGlaze

Date de révision: 15.07.2021

Code du produit: 212075 (2010)

Page 1 de 4

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**1.1. Identificateur de produit**

LuxaGlaze

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

pour usage dentaire uniquement

Utilisations déconseillées

les femmes enceintes ou qui allaitent ne doivent pas travailler avec des substances dangereuses

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Société: DMG America LLC
 Rue: 242 South Dean Street
 Lieu: Englewood, NJ 07631
 Téléphone: (800) 662-6383
 e-mail: info@dmg-america.com
 Internet: www.dmg-america.com

RUBRIQUE 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****SGH des Nations unies (Rev. 7)**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de ST/SG/AC.10/30/Rev.7 (SGH).

2.2. Éléments d'étiquetage**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants****3.2. Mélanges****Caractérisation chimique**

Spécification chimique (préparation): Acrylate.-résine.

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification SGH			
41637-38-1	Dimethacrylate Resin			< 45 %
	Skin Irrit. 2, Eye Irrit. 2, Skin Sens. 1, STOT SE 3, Aquatic Chronic 4; H315 H319 H317 H335 H413			
1565-94-2	Bis-GMA			15 - 35 %

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Après inhalation**

Transporter la personne atteinte à l'air frais. Allonger la victime et la tenir au chaud.

Après contact avec la peau

Après contact avec la peau, se laver avec: Eau et savon.

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (Rev. 7)

LuxaGlaze

Date de révision: 15.07.2021

Code du produit: 212075 (2010)

Page 2 de 4

Après contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.

Après ingestion

Appeler immédiatement un médecin.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyens d'extinction appropriés**

Jet d'eau en aspersion. Poudre d'extinction. Sable. Mousse. Dioxyde de carbone (CO₂).

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à grand débit.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

CO_x, NO_x

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un vêtement de protection approprié. Assurer une aération suffisante.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Recueillir mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Conserver le récipient bien fermé. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Éviter le contact avec les yeux.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais bien ventilé.
Stocker uniquement dans les récipients d'origine.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****Conseils supplémentaires**

Aucune valeur limite n'a été fixée jusqu'à présent à l'échelle nationale.

8.2. Contrôles de l'exposition**Contrôles techniques appropriés**

Assurer une ventilation suffisante du lieu de stockage.

Mesures d'hygiène

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (Rev. 7)

LuxaGlaze

Date de révision: 15.07.2021

Code du produit: 212075 (2010)

Page 3 de 4

Protection des yeux/du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection des mains

Porter les gants de protection homologués : Matériau approprié: NBR (Caoutchouc nitrile).

Protection respiratoire

Eviter ce qui suit : inhalation.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

L'état physique:	Pâte	
Couleur:	jaune	
Odeur:	comme: ester	
pH-Valeur (à 20 °C):		non applicable
Modification d'état		
point de décomposition:		> 200 °C
Point d'éclair:		> 150 °C
Densité:		1.8 g/cm ³
Hydrosolubilité: (à 20 °C)		1 g/L
Densité de vapeur:		> 1

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.4. Conditions à éviter**

Lumière. forte chaleur.

La décomposition s'opère à partir de températures de: 200 °C

Décomposition accompagnée d'un dégagement de: Acrylate.

10.5. Matières incompatibles

Tenir à l'écart d'acides forts, de lessives, de sels de métaux lourds et de substances réductrices.

10.6. Produits de décomposition dangereux

En cas d'incendie, risque de dégagement de: Gaz / vapeurs, irritant. (Acrylate., piquant)

Information supplémentaire

Substance(s) photosensible(s).

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Toxicité aiguë**

DL50: Rat 5000 mg/kg

N° CAS	Substance					
	Voie d'exposition	Dose	Espèce	Source	Méthode	
1565-94-2	Bis-GMA					
	orale	DL50 mg/kg	5000	Rat	Référence bibliographique	

Irritation et corrosivité

Un contact fréquent et permanent avec la peau peut provoquer des irritations cutanées.

Effet irritant sur l'oeil:

Fiche de données de sécurité

conformément au SGH des Nations unies (Rev. 7)

LuxaGlaze

Date de révision: 15.07.2021

Code du produit: 212075 (2010)

Page 4 de 4

Effets sensibilisants

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Information supplémentaire référentes à des preuves

Contient du (de la) Methacrylic esters.: Peut déclencher une réaction allergique.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.2. Persistance et dégradabilité**

Préparation non contrôlée.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes. Eviter une introduction dans l'environnement.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Recommandations d'élimination**

Peut être incinéré avec les ordures ménagères dans le cadre des règlements et après avoir pris contact avec la déchetterie et l'administration compétente.

Pâte: Evacuer vers une usine d'incinération pour déchets spéciaux en respectant les réglementations administratives.

Code d'élimination des déchets - Produit

180106 DÉCHETS PROVENANT DES SOINS MÉDICAUX OU VÉTÉRINAIRES ET/OU DE LA RECHERCHE ASSOCIÉE (SAUF DÉCHETS DE CUISINE ET DE RESTAURATION NE PROVENANT PAS DIRECTEMENT DES SOINS MÉDICAUX); déchets provenant des maternités, du diagnostic, du traitement ou de la prévention des maladies de l'homme; produits chimiques à base de ou contenant des substances dangereuses; déchet dangereux

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**Information supplémentaire**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon les règlements applicables au transport.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Législation nationale**

Classe risque aquatique (D): 2 - présente un danger pour l'eau

RUBRIQUE 16: Autres informations**Information supplémentaire**

-

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)